

Annie Lacroix-Riz

Université Paris VII-Denis Diderot

Les manœuvres des cagots

Introduction

Le texte qui suit constitue la seconde partie d'une communication initialement intitulée « Un aspect de la "crise de l'histoire" : la dictature des experts en pensée conforme » et destinée au recueil préparé en 1998 par Marie-Danielle Demélas en hommage à la grande historienne d'histoire sociale Rolande Trespé. L'organisatrice de l'ouvrage avait accepté, sur le principe puis sur pièces, ladite communication avant que Michelle Perrot, chargée de la préface du livre, ne me signifiât, fin décembre 1999, son veto absolu, sous menace de ne pas s'acquitter de sa propre mission : c'était elle ou moi qui céderait (céderais). Ce fut moi, par souci de ne pas blesser la bénéficiaire de l'hommage, qui voulait voir les deux noms dans l'ouvrage. On avait alors atteint un stade avancé dans l'atmosphère délétère régnant en histoire contemporaine dans l'université, en plein triomphe médiatique de l'équipe groupée autour de François Furet puis de son successeur en criminalisation du marxisme, Stéphane Courtois¹ – « talon de fer »² que les chercheurs futurs définiront sans doute comme organiquement lié au verrouillage politique et idéologique caractérisant les décennies qui ont précédé l'explosion de la plus grave crise systémique du mode de production capitaliste (à cette date, celle de 1931 incluse).

Formée par des maîtres au sommet desquels figurait le grand spécialiste d'histoire économique Pierre Vilar, je n'avais pas cru indispensable de sacrifier mes convictions théoriques et politiques au « sens du vent »

dominant depuis la décennie 1980³ ; je m'étais obstinée dans la décennie suivante à défricher ou labourer des champs divers liés à l'histoire des relations internationales – entre autres, la collaboration économique franco-allemande sous l'Occupation et la politique extérieure du Vatican. Mon *modus operandi*, classique pourtant – consistant à croiser des documents d'archives interdits d'accès, à l'origine, au public –, ne convenait plus aux nouveaux censeurs : je m'étais donc heurtée à ceux-ci au point d'avoir été, entre 1990 et 1995, évincée d'à peu près toutes les revues universitaires⁴, y compris la plus ouverte d'entre elles jusqu'à cette dernière date, la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*. Juste avant de subir le rejet de la communication rédigée en l'honneur de l'historienne et militante Rolande Trespé, j'avais dû renoncer à informer les lecteurs futurs d'un ouvrage sur la collaboration économique (paru en octobre 1999) du sort que l'historiographie dominante infligeait à tout chercheur coupable d'énoncer la scandaleuse hypothèse d'un collaborationnisme patronal à l'origine de tous les autres collaborationnismes. Mon éditeur redoutait en effet les funestes retombées juridiques d'une incitation-provocation à débat susceptible de froisser les historiens qui refusaient toute discussion problématique et méthodologique depuis près de vingt ans, accablaient la pensée dissidente de leur mépris unilatéral et disposaient du pouvoir simultané de bloquer la publication des écrits non conformes dans les revues qu'ils

¹ Présentation du dossier relatif aux préparatifs de l'ouvrage de Marie-Danielle Demélas (éd.), *Militantisme et histoire. Mélanges en l'honneur de Rolande Trespé*, Paris, Presses Universitaires du Mirail, 2000, dans la 1^{ère} partie de la communication, citée n. 7.

² Titre du grand roman politique de Jack London (publié en 1908) que devrait lire toute personne soucieuse de comprendre les modalités d'établissement de l'idéologie dominante, traduction récente au Temps des cerises, 1999.

³ Expression d'un professeur à l'IEP en 1996, à l'occasion d'une « cabale cléricale » contre mon article sur le Vatican récemment paru dans la revue qu'il dirigeait, protestation et pression groupées des cagots anonymes ayant abouti à la parution immédiate du « contre-article » de Francis Latour, cf. *infra*, n. 10-11.

⁴ Interdite de publication dans *guerres mondiales et conflits contemporains* du temps de Jean-Claude Allain, j'ai reparu dans la revue ensuite dirigée par Chantal Metzger ; sur la *Revue d'histoire moderne et contemporaine* (Rhmc), *infra*.

contrôlaient : l'ouvrage en question, *Industriels et banquiers français sous l'Occupation : la collaboration économique avec le Reich et Vichy*, était précisément né de leur refus de publication d'un gros article dans une revue confidentielle¹.

J'esquissai le descriptif de cette atmosphère académique étouffante dans un article puis dans un petit ouvrage sur *L'histoire contemporaine sous influence*² : j'y mentionnais quelques dossiers personnels de censure, non par vocation à pleurnicher sur mes malheurs, mais parce que je ne pouvais traiter en toute liberté que de mon cas, quitte à susciter ensuite des émules. Les détails consignés dans l'hommage prévu pour la grande historienne à laquelle j'avais eu l'honneur (en 1984-1985) de succéder à la chaire d'histoire sociale de Toulouse étaient cependant condamnés au silence académique. Ils y eussent été définitivement ensevelis si, en 2007, les sociologues « critiques » qui souhaitaient rendre hommage à Christian de Montlibert ne m'avaient proposé de participer à leur entreprise, et autorisée à traiter du statut de la dissidence dans ma propre discipline. Les aléas du calibrage de l'édition ont séparé en deux la communication dormante.

Elle est demeurée dans son état initial de 1999 (sauf, pour la partie qui suit, une précision de note), le respect du texte initial correspondant à la volonté de publier un texte censuré dans l'état primitif de sa rédaction et au moment de son interdiction. Sa première partie, relative aux aléas de l'historien(ne) s'entêtant à démontrer que le grand capital français avait « collaboré » plus que toutes les autres classes sociales réunies, comportait l'introduction générale de l'ensemble : elle a été intégrée au recueil *Le raisonnement sociologique à l'ouvrage*³. La seconde, qu'on

trouvera ci-après, décrivait la « cabale des dévots » qui se dresse en France contre toute tentative d'histoire non cléricale de l'Église romaine. Le lecteur, qui sera peut-être déçu de ne pas y trouver des exemples plus récents, ne doit pas pour autant croire que les choses se sont améliorées. Les censures académiques *stricto sensu* ont continué à fleurir depuis le début du XXI^e siècle, bien qu'elles aient me concernant à vrai dire moins lieu d'être. J'ai renoncé depuis 2007 à proposer aux revues historiques universitaires, y compris les présumées « critiques », des articles qu'elles ont pris l'habitude de rejeter systématiquement et publié les textes concernés sur mon site⁴. Le rejet du débat historiographique est toujours aussi catégorique, comme l'illustre l'enterrement des thèses iconoclastes en tout lieu, notamment dans les colloques où ne discutent que des collègues d'accord sur l'essentiel : ils me sont restés si régulièrement interdits que j'ai décidé depuis quelques années de ne plus y candidater du tout. Je m'obstine en revanche dans la tentative de critique problématique et méthodologique 1^o de l'intitulé, 2^o de la conception « officielle » des questions de concours de recrutement d'histoire, de plus en plus étroitement idéologique et politique – pour ne citer que le triomphant et dérisoire « Penser et construire l'Europe » infligé aux candidats des sessions 2007-2009 – et 3^o des

avec Clément Bastien et David Naegel, *Le raisonnement sociologique à l'ouvrage. Autour de Christian de Montlibert* (à paraître).

⁴ Dernière demande, aux *Cahiers d'histoire critique*, une critique du remarquable ouvrage de Geoffrey Roberts, *Stalin's Wars : From World War to Cold War, 1939-1953*, New Haven & London, Yale University Press, 2006 - « Geoffrey Roberts, *Stalin's Wars, From World War to Cold War, 1939-1953* : un événement éditorial », et dernier rejet consécutif, le 17 août 2007, la réponse (fort tardive) de ma collègue moderniste Anne Jollet : « Je te prie de bien vouloir excuser cette réponse tardive. N'ayant pu tenir notre comité de rédaction de début juillet du fait des contraintes des uns et des autres, nous avons dû procéder par échange de courrier pour décider collectivement des publications à venir, ce qui explique le temps mis à te répondre. La recension du livre de Geoffrey Roberts, *Stalin's Wars*, a suscité des réserves de membres du Comité de rédaction (notamment autour de ce qui dans ton argumentation peut apparaître comme une justification de Katyn), aussi nous ne pourrions la publier ». L'« argumentation » – que je partage – était celle de Roberts. Le texte figure sur mon site www.historiographie.info.

¹ Paris, Armand Colin, 1996, rééd. 2007. Épisode conté dans « Des interdits de l'histoire de la collaboration », Simon Borja et Jean-Yves Causer, éd., en collaboration avec Clément Bastien et David Naegel, *Le raisonnement sociologique à l'ouvrage. Autour de Christian de Montlibert* (à paraître).

² « L'histoire commissionnée – un nouveau paradigme ? », *Mouvements*, n°21-22, mai-août 2002, pp. 135-142, et *L'histoire contemporaine sous influence*, Pantin, Le temps des cerises, 2004.

³ « Des interdits de l'histoire de la collaboration », Simon Borja et Jean-Yves Causer, éd., en collaboration

bibliographies « officielles », parce que l'enjeu n'est pas personnel mais général : la formation de nos professeurs, donc de nos jeunes générations. Acharnement jusqu'ici vain, ce droit à la critique demeurant résolument proscrit dans la revue corporative *Historiens et Géographes* qui publie ces bibliographies imposées de fait¹. Le dithyrambe qui vient de glorifier (en septembre 2008) à l'occasion d'un séjour éclairant sur la « laïcité positive » des gouvernants français, de la droite à la gauche non laïque, le nouveau pape allemand – « pastore tedesco » fut le surnom, italien et polonais, de l'Italien Pacelli devenu Pie XII, avant de qualifier le pape allemand Ratzinger, digne héritier de Benoît XV, un des innombrables « papes allemands » (au sens politique de « pro-allemand ») du 20^e siècle² – suggère que, en matière d'histoire de la Curie, rien n'a changé depuis le tournant du siècle dernier.

La campagne cléricale contre le dernier livre de John Cornwell, publié en français en septembre 1999, *Le pape et Hitler*, titre d'ailleurs représentatif du manque de courage de nombre d'éditeurs – l'original désignant *Le pape d'Hitler (Hitler's Pope)* –, m'incite à traiter également des périls d'une recherche indépendante sur l'histoire du Vatican. L'assaut, frontal et général, grands medias à l'appui, associe au dénigrement la disqualification systématique : M. Le Roy Ladurie, dans le supplément littéraire du *Figaro* du 16 septembre 1999, qualifia de « dernière victime de Hitler » et de « pape de la neutralité » l'un des « papes allemands » du XX^e siècle (qui en est riche) et profite de l'occasion pour « rapproche[r] » le « goulag » – qui définit l'affreux communisme qui le séduisit un temps naguère – de la Shoah. Pierre Chaunu, dans le *Figaro* du 17 septembre 1999, contesta à l'auteur jusqu'à la qualité d'historien, tout en

inventant audit pape des brevets de bonne conduite résolument exclus par les archives. Étienne Fouilloux, dans *Le Monde* portant la même date, émit des doutes sur « la fiabilité de l'ensemble » en recourant à des astuces subalternes : l'auteur ne serait pas fiable parce qu'il définit l'Action catholique comme « une forme anémiée de rassemblement dominé par les clercs » – définition de Cornwell par ailleurs plutôt proche du contenu des impitoyables archives diplomatiques, etc. Ma liste est sans doute partielle. Tant de hargne surprend, face à un ouvrage modéré, presque muet sur la stratégie globale du Vatican, et qui atténue ses jugements moralisants sévères par un souci prudent de balancement : un marteau-pilon contre une mouche...

L'audacieux, non-catholique ou catholique « critique » – c'est le cas de cet auteur anglais, catholique, j'y insiste –, mobilise donc contre lui le catholicisme « institutionnel », voire le protestantisme (P. Chaunu s'exprime en son nom), qui prétend incarner à lui seul ce qu'il appelle l'histoire « religieuse ». Une cohorte lestée du poids allégué de sa science – science rognée et entachée par sa *dépendance* de fait ou de droit vis à vis de l'Église romaine –, ose contester le recours à des sources de seconde main, méthode qu'elle pratique elle-même couramment (parfois exclusivement). Elle brocarde les pseudo-« révélations » qui bousculent la vénération (pour les plus droitiers de ses représentants) ou le respect (pour les plus libéraux) qu'elle porte depuis des décennies à Pie XII. Si l'historien non labellisé propose une synthèse d'ouvrages antérieurs, il est accusé de ne débiter que des évidences archi-connues. Les censeurs qui invoquent cet argument oublient cependant qu'ils avaient négligé d'informer leurs lecteurs de l'existence de ces banalités. Si l'historien non pourvu de l'*imprimatur* a l'audace de s'appuyer sur des documents *originaux* qui achèvent de poser Eugenio Pacelli en pangermaniste, antisémite morbide et complice et protecteur des nazis depuis le tout début des années vingt, il fait l'objet d'une conspiration du silence ou de manœuvres aussi secrètes qu'efficaces. C'est ce qui advint à propos de mon ouvrage *Le Vatican, l'Europe et le Reich de la Première Guerre mondiale à la Guerre froide (1914-*

¹ Lacroix-Riz Annie, « Penser et construire l'Europe. Remarques sur la bibliographie de la question d'histoire contemporaine 2007-2009 parue dans *Historiens et Géographes* n°399 », *La pensée*, n°351, octobre-décembre 2007, pp. 145-159.

² Champion du Reich de la Première Guerre mondiale à sa mort, 1922, et auteur, notamment, d'un mémorable mémorandum sur la paix, le 1er août 1917, destiné à conserver à l'Allemagne les territoires conquis que l'évolution des armes était en passe de lui faire perdre.

1955). Des épisodes y afférents constituent la seconde partie de cette contribution : ils éclairent la tutelle des cagots sur une France déchristianisée, et l'atmosphère d'intimidation, de censure et d'autocensure qu'ils font régner jusque dans les associations d'historiens. Contre mes travaux sur le Vatican, les cagots universitaires se sont efficacement agités dans l'ombre. Je citerai de ce festival quelques exemples.

Comment l'association des professeurs d'histoire et géographie défend les intérêts de ses membres laïques assaillis par les cléricaux

En avril-mai 1997 parut dans *Historiens et Géographes*, revue de l'Association des professeurs d'histoire et géographie, une recension, favorable mais nullement dithyrambique, de mon livre *Le Vatican, l'Europe et le Reich de la Première Guerre mondiale à la guerre froide* par l'historien contemporanéiste William Serman, professeur à l'université Paris I¹. J'avais prié la revue de le confier à ce collègue, qui s'intéresse beaucoup aux rapports entre Église et État, esprit libre et un des seuls de son espèce qui ne fût pas un clérical (M. Serman, dont personne ne saurait faire un marxiste patenté, n'était pas chargé de chanter mes louanges, mais de dire ce qu'il pensait du livre). J'étais en butte depuis des années à une « cabale cléricale » (propos oral dont l'auteur, qui a formé des générations de la plus brillante khâgne de France, se reconnaîtra) contre ledit livre ou contre des articles sur le même thème.

La cabale fut orchestrée par des personnalités assez éminentes pour pouvoir opposer au *dernier* (au sens sans doute absolu du terme) article que j'ai(e) eu l'honneur de publier, fin 1995, dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*² l'indispensable « contre-article » de Francis Latour : paru dans des délais exceptionnels – dans le second numéro suivant la publication de mon texte intitulé « De la spécificité de la diplomatie

vaticane » –, il était chargé de combattre « cette opinion selon laquelle le souverain pontife a servi sans sourciller les intérêts de Berlin et de Vienne [qui] a toujours la vie dure chez quelques historiens » (la note correspondante me désignant) ; et exposait gravement que, pour appréhender le Vatican, puissance « spirituelle » qui relève d'une « logique très particulière » et « travaille avant tout à atteindre des objectifs religieux », « se borner aujourd'hui à travailler à partir des seules archives d'une puissance [...] peut conduire à fausser dès le départ la perspective de recherche. Le parti pris idéologique peut parfois amener des historiens à travailler ainsi », etc³. Le texte ressemblait comme un frère à celui que l'intéressé, lié à l'institut catholique de Paris, publia au même moment dans *Guerres mondiales et conflits contemporains (Gmcc)* – dont M. Allain m'a fermé l'accès depuis qu'il la dirige –, article sans doute prévu dans des délais plus courants, puisqu'il est privé de ses préceptes méthodologiques contre les historiens mécréants⁴. Quant à M. Rémond, maître alors de la *Revue historique*, il refusa en mars 1996 l'article que je lui avais proposé en novembre 1995, « Relations diplomatiques et opinion publique : Le Quai d'Orsay, la presse et le Vatican dans l'entre-deux-guerres », avec les arguments présentés ci-dessous.

À la sortie de mon livre (fin 1996), je refusais donc d'être livrée, dans une revue laïque, en pâture aux « spécialistes » monocolores, « les historiens catholiques [qui] se croient au-dessus des règles ordinaires de leur métier, y compris quand ils exposent les travaux de leurs collègues » – pour citer l'excellente définition de mon collègue professeur de Khâgne à Condorcet Pierre Albertini, spécialiste de l'école⁵, dans une protestation publique contre la recension du

¹ *Historiens et Géographes*, n°357, avril-mai 1997, pp. 557-558.

² « Le Vatican et les buts de guerre germaniques de 1914 à 1918 : le rêve d'une Europe allemande », *Rhmc*, n°42-44, octobre-décembre 1995, pp. 517-555.

³ *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°48-50, avril-juin 1996, pp. 349-365, citations pp. 349-351.

⁴ « Le Saint-Siège et la défense de ses intérêts politico-religieux pendant la Première Guerre mondiale », *Gmcc*, n°182, avril 1996, pp. 105-121, doté d'un appareil de notes fort modeste, 22, dont 7 provenant de documents originaux.

⁵ Albertini Pierre, *L'École en France, XIX^e-XX^e siècle, de la maternelle à l'université*, Paris, Hachette, 1992.

livre de John Cornwell par Étienne Fouilloux¹. Le président de l'association m'ayant après coup – après ce qui suit – déclaré que je devais mes malheurs à ma fâcheuse initiative, j'affirme que le choix ou la proposition par un auteur de son « recenseur » est une coutume bien établie : « le secrétariat » de *La Revue historique*, à laquelle avait été envoyée le livre, m'a priée par lettre du 6 décembre 1996 de lui proposer un nom à cet effet : « Nous recevons avec intérêt votre ouvrage "Le Vatican, l'Europe et le Reich..." (A. Colin). Auriez-vous l'obligeance de nous suggérer un recenseur ? »².

Je n'avais, il est vrai, pu jouir de cette liberté pour une autre revue parce qu'un de mes amis toulousains – universitaire fort brillant – a cru que cette recension, prévue depuis au moins un an, briserait sa carrière, lui fermant les portes de l'édition et le poste de professeur (« même s'il ne recherchait pas Paris »). Rien que cela ! À y regarder de plus près, il avait choisi pour directeur de recherches un célèbre professeur parisien qui, engagé dans la cabale, exaspéré contre ma façon « idéologique » de faire de l'histoire, mon antigermanisme et mon anticléricalisme, n'eût pas supporté qu'il n'éreintât pas l'ouvrage : c'était l'habilitation prestigieuse ou la recension d'un paria, dont le nom était « plombé » (*sic*) dans toute l'université ; il a choisi, et acquis le poste espéré (et mérité), dont j'ai la faiblesse ou la naïveté de penser qu'il l'eût obtenu même avec ladite recension. L'époque, je l'ai dit, s'exagère volontiers les risques encourus.

Ulcérés qu'on osât ne pas jeter mon ouvrage aux chiens, des tartufes dont je ne puis citer le nom puisque M. Tison ne m'en a pas communiqué la liste écrite, ont, en vue de disqualifier ledit ouvrage et son « recenseur », harcelé la revue de *notre* Association ; ils ont obtenu de son rédacteur en chef, Hubert Tison, qui a omis de m'informer de ce tapage, qu'il prît pour eux la plume. En février 1998, la revue créa donc pour l'occasion une rubrique, un courrier des lecteurs sans lecteurs, rédigé par son rédacteur en chef :

« Courrier des lecteurs

À la suite du compte rendu du livre d'Annie Lacroix-Riz, *Le Vatican, l'Europe et le Reich de la Première Guerre mondiale à la guerre froide* (Armand Colin, 1996), paru dans le n° 357, avril-mai 1997, pp. 557-558, nous avons reçu plusieurs lettres de lecteurs familiers de la période et du sujet, qui ont critiqué cette recension, la trouvant "trop complaisante", et la rédaction d'*Historiens & Géographes* pour l'avoir confiée à un non-spécialiste. Nos correspondants se disent choqués, voire scandalisés, par ce compte rendu "quasi apologétique". Ils s'élèvent contre la thèse de l'auteur, unilatérale et partielle, qui déforme une histoire complexe à l'aide d'une "grille idéologique" datée.

Nous rappelons que chaque auteur de compte rendu à qui nous destinons un livre est libre de sa critique à condition de respecter les règles déontologiques de la presse. Néanmoins, *Historiens & Géographes* a parfois publié deux comptes rendus différents sur un livre objet de débats. Nous ne l'avons pas fait dans ce cas et nous le regrettons. Aussi avons-nous choisi de résumer pour nos lecteurs l'essentiel des observations de nos correspondants en 6 points :

1) L'hostilité systématique de l'auteur envers son objet d'étude tourne à la caricature et au pamphlet. Car sa thèse est bel et bien que l'objectif n°1 du Vatican au XX^e siècle consiste à s'allier avec l'Allemagne (de Guillaume II à Adenauer en passant par Stresemann et Hitler) pour nuire à la France ou par anticommunisme. La quasi-justification des procès du Troisième Reich et de ceux des démocraties populaires contre des religieux, des prêtres ou des prélats laisse rêveur (pp. 275-276 pp. 477 et suivantes).

2) La volonté d'ignorer le rôle religieux du Vatican et de le réduire à une « institution politique italienne » (p. 3) mutile nettement la réalité.

3) Annie Lacroix-Riz manifeste une confiance exclusive et abusive dans les archives diplomatiques (françaises surtout). Aussi bien informé soit-il, un diplomate nationaliste, gallican ou... anticlérical, est-il le mieux placé pour comprendre les vues romaines ? Sur des questions largement défrichées, une bibliographie souvent abondante et de qualité est ainsi écartée au profit d'un seul type de source utilisé de façon insuffisamment critique, d'où des contresens facilement évitables par simple croisement d'informations.

4) Les archives auxquelles se réfère constamment l'auteur sont d'ailleurs

¹ « Courrier du "Monde" », *Le Monde*, 26-27 septembre 1999, p. 15.

² Lettre manuscrite citée, Paris, 6 décembre 1996.

curieusement exploitées. À cet égard, l'impressionnante abondance de l'appareil documentaire ne saurait faire illusion : il est haché en une multitude de citations courtes dont la référence précise demeure souvent insuffisante. Ce qui fait qu'on ne sait pas qui parle : le diplomate faisant rapport au Quai d'Orsay, son interlocuteur du moment, ou le texte transmis... ce qui n'est pas la même chose.

5) Une telle pratique donne parfois des résultats étranges. « Les orthodoxes accus[èrent] ouvertement le Vatican [...] d'avoir [...] armé la main du criminel », lit-on à la page 474 (criminel ayant assassiné en 1948 le prêtre uniate qui fut le principal agent de la rupture de son Église avec Rome et de son ralliement au patriarcat de Moscou, deux ans plus tôt). Qui écrit cela, et quelle est sa source ? La note 26, placée 9 lignes et quelques citations plus loin ne permet pas de le savoir. L'insinuation est pourtant grave. Pourquoi ne pas évoquer une autre hypothèse d'époque, plus plausible aujourd'hui ? L'élimination à l'instigation des "organes" soviétiques du principal témoin d'une affaire à laquelle ils ne sont pas étrangers.

6) Annie Lacroix-Riz propose une interprétation en partie discutable de l'encyclique *Mit brennender Sorge*, pp. 280-284. Certes, elle a raison de dire qu'il n'est pas fait mention des juifs allemands. Mais elle ne cite pas les travaux récents d'Ulrich von Hehl et de Konrad Repgen qui éclairent l'attitude d'une minorité de catholiques qui furent poursuivis ou exécutés pour avoir protesté contre les lois antijuives. Louis Dupeux dans une excellente mise au point récente sur « les catholiques allemands et le Troisième Reich » (*Revue d'Allemagne*, janvier-mars 1997) rappelle que la lecture de l'encyclique *Mit brennender Sorge* dans 150 000 chaires fut vécue par le clergé et les fidèles comme une « libération » et par le régime nazi comme une « déclaration de guerre »¹.

J'épargne au lecteur le détail de mes appels téléphoniques et de mes courriers à MM. Tison et Marconis, président de l'association, pour exprimer mon indignation devant cette manœuvre et le manque minimal de courtoisie des responsables de la revue, exiger que les « correspondants » présumés signent leurs écrits et qu'on m'en adresse copie, et annoncer ma réponse à cette rubrique inédite. J'envoyai notamment le 8 mars à la revue et à

M. Marconis un texte de 4 pages, que mon collègue jugea oralement beaucoup trop long (on ne pouvait consacrer à mes querelles un tel volume de la revue – qui dépasse souvent les 500 pages) et injurieux (il lui vaudrait des poursuites juridiques, lesquelles n'avaient pas, me concernant, tracassé la revue). Ne répondant à aucun de mes courriers, il m'annonça téléphoniquement qu'il en couperait ce qu'il souhaitait et que ce sera « à prendre ou à laisser ». Soumise à ce diktat – un texte tronqué ou rien –, et au refus d'un nouveau texte, plus court, de compromis, adressé le 16 mars, mais non pris en compte, comme me le confirma M. Tison par un courrier en recommandé du 26², je ne m'opposai pas à la publication du texte largement coupé.

Dans le numéro suivant parut ma réponse tronquée, précédée d'un chapeau de « la direction de la revue ». Celle-ci affirmait avoir opéré « une synthèse des lettres reçues à la rédaction, et dûment signées » – courriers dont j'ai demandé en vain copie – ; et avoir éliminé de ma « très longue lettre [...] certains passages qui mettent en cause des tiers (personne ou publications) pour deux raisons : d'une part, parce qu'ils nous semblent sans rapport direct avec les principales critiques dont nous avons fait état et d'autre part, parce qu'en incriminant des personnes, ils pourraient être répréhensibles en regard de la loi ». Les parties de l'original coupées figurent ci-dessous soulignées – pour respecter l'italique initial – et entre crochets :

« [À propos d'un "courrier des lecteurs" anonymes : de l'Inquisition et de la liberté de critique]

Des "lecteurs familiers de la période et du sujet" traités par mon ouvrage *Le Vatican, l'Europe et le Reich de la Première Guerre mondiale à la Guerre froide (1914-1955)* se seraient insurgés contre une recension "trop

¹ *Historiens et Géographes*, n°360, janvier-février 1998, pp. 449-450.

² Lettre de H. Tison, Paris, 26 mars 1999 : « Chère collègue, Je n'ai pu répondre à vos coups de téléphone, ni à votre courrier, étant très pris par de multiples tâches et je vous prie de m'en excuser. Après en avoir débattu au sein de la direction de la revue, je vous transmets le texte que nous allons publier en réponse au courrier des lecteurs paru dans le n° 370. Il s'agit de votre première lettre du 8 mars 1998. J'ai reçu la seconde le 16 mars dernier, mais une position commune avait déjà été arrêtée après réception de votre premier courrier », etc.

complaisante" parue dans le n° 357 d'*HG* (p. 557-558). Rien n'empêche lesdits lecteurs "choqués, voire scandalisés" de faire ès qualités de mon livre une recension non "apologétique" [adjectif qui, provenant de milieux qui nous ont accoutumés à une histoire peu critique de l'Église, ne manque pas de sel. La publication de leur courrier ("plusieurs lettres" mentionnées dans le n° 360 d'*HG*, p. 449-450) s'impose, sauf à laisser accuser de manipulation le codirecteur et rédacteur en chef ainsi délégué à une sale besogne : une rareté, peut-être même une première, consistant à attaquer non seulement l'auteur d'un livre mais, plus grave encore, le collègue *indépendant* qui a eu l'audace d'assurer une recension sans appartenir au camp des "familiers" et sans avoir sollicité et obtenu leur imprimatur – deux critères qui définissent évidemment la "spécialité". Cette intimidation exercée par personne interposée contre M. Serman, dont le nom n'est d'ailleurs pas rappelé, non-"spécialiste" présumé, interdit donc de jugement sur des travaux d'histoire contemporaine, et plus qu'implicitement accusé de manquement aux "règles déontologiques de la presse", constitue un scandale.

Plus attentif aux caprices des défenseurs de la virginité de la Curie qu'à la courtoisie due aux assaillis, M. Tison a omis d'aviser ceux-ci que des "lecteurs" anonymes *exigeaient* de se dissimuler sous sa plume, en une ferme intervention de la revue. Laquelle a prêté moins d'attention à l'été 1997 à mes critiques sur une bibliographie d'agrégation de Contemporaine fort droitière, à la gloire du patronat industriel plus que de la classe ouvrière (bibliographie dont j'ai, comme d'autres collègues "datés" sans doute, été évincée, concernant pourtant des domaines que j'ai contribué à "défricher" notamment par une thèse d'État), et a refusé le principe d'un "complément" que je n'étais d'ailleurs pas la seule à proposer. Il y a donc du point de vue des droits à l'égard de *notre commune* revue des égaux plus égaux que d'autres.]

On sait ce que signifie le terme d'"histoire complexe", appliqué à des chercheurs dont les travaux ne vont pas dans le sens communément prescrit ou suivi, ou l'expression de " 'grille idéologique' datée" : on a le droit d'être ultramontain – moderne et pas archaïque – ; on ne saurait plus être laïque, marxiste et athée. [En recensant les critiques j'en situerai le contexte, éclairant sur les méthodes, partagées entre Inquisition et jésuitisme, régnant au sein de

notre Université. Le coup a été porté par la cabale des dévots qui a confisqué – il est vrai, par carence des laïques – l'histoire de l'Église, désormais revendiquée comme son monopole, sa "spécialité".] Depuis 30 ans, et notamment le célèbre ouvrage de S. Friedlander sur Pie XII – défini devant moi à Bruxelles par M. P. Chenaux comme "puisé dans les poubelles" –, aucun livre non "apologétique" sur le Vatican n'est paru sous nos cieux. J'aurais indûment "écarté une bibliographie souvent abondante et de qualité [...] sur des questions largement défrichées". J'ai au contraire cité largement les spécialistes français d'"histoire" dite "religieuse", de M. Xavier de Montclos qui postule les affres d'un Pacelli déchiré par ses silences à M. Prévotat qui érige le sort de l'Action française en dossier "religieux" alors qu'une consultation même rapide des archives démontre qu'il s'agit d'une affaire politique, en passant par tous les auteurs "reconnus", notamment Mme Chaline, MM. Chélini, Chenaux, Cholvy, Fleury, Fouilloux, Hilaire, Latreille, Lesourd, Levillain, Mayeur, Nobécourt, Rémond, Soutou, Thomas, Mme Waché, A. Wenger. J'ai, à partir des sources et imprimés très divers utilisés, notamment de nombreux ouvrages français et étrangers, pratiqué le "simple croisement d'informations" qu'"on" me reproche d'avoir esquivé, carence qui m'aurait conduite à des "contresens". Lesquels ? J'attends précision.

L'accusation de "manifeste[r] une confiance exclusive et abusive dans les archives diplomatiques (françaises surtout)" est plaisante de la part de certains censeurs présumés, qui ne risquent pas de tels excès, ne mettant pas souvent ou plus du tout les pieds aux Archives. Qu'ils nous ouvrent donc les portes des fonds secrets du Vatican, officiellement fermées pour les années postérieures à 1921, très partiellement ouvertes pour la période antérieure, et qu'eux-mêmes ne peuvent franchir, au lieu de se contenter des *Actes et Documents du Saint-Siège*, sur lesquels je maintiens le propos tenu p. 519 de mon livre : "Publication effectuée à la suite des polémiques sur le rôle de Pie XII entre 1939 et 1945, ravivées en 1963-1964 (pièce de Rolf Hochhuth, *Le Vicaire* [...]). Partielle, comportant mainte pièce rédigée d'emblée à titre de justificatif (comme l'atteste notre étude des relations épistolaires germano-vaticanes), destinée à légitimer le comportement du pape et placée sous le contrôle du personnel romain, cette correspondance, qui a constitué la source privilégiée de nombreux ouvrages, est dotée

d'un statut particulier : on ne saurait donc l'opposer, en cas de contradiction ou d'antagonisme, à la correspondance diplomatique *non destinée à la publication*, source essentielle de cet ouvrage".

[Des anonymes n'ont pas de leçon à me donner sur le traitement d'un matériau que j'ai appris à pratiquer aussi bien qu'eux, habitude que j'ai pour ma part conservée alors qu'un certain nombre d'entre eux l'ont perdue.] J'attends de pied ferme la démonstration que j'exploiterais "curieusement les archives", et que mes citations, le plus souvent courtes, mais parfois longues, seraient tronquées. La référence en est contrôlable : "on sait très bien" qui parle. Certes, mon texte initial, d'un tiers plus long, le précisait au fil des lignes, mais chaque chapitre comptant de 300 à 500 notes, je n'ai pu, pour des raisons éditoriales, maintenir ce nombre ; j'ai donc procédé comme les chercheurs anglosaxons, et rien n'autorise à me soupçonner d'avoir agi moins honnêtement que le reste de la communauté professionnelle. J'ai, dans la bibliographie, exposé ma méthode : "Par souci de limiter le volume, nous avons regroupé les notes de référence : elles sont citées le plus souvent dans leur succession normale au fil des paragraphes (exceptions signalées ou précisées)", *op. cit.*, p. 511. Aux sceptiques je propose d'assurer la publication des trois millions de signes représentant le texte initial, que j'ai conservé.

Quelques mots sur l'assassinat de l'archiprêtre uniate Kostelnik, ennemi, pour avoir pactisé avec les gouvernants soviétiques, du Vatican. Le crime fut imputé à ce dernier par les orthodoxes, comme il est clairement (compte tenu des dates mentionnées) indiqué dans la note 26, *op. cit.*, p. 474 : l'information est puisée à deux courriers de 1949 et 1950 de Chataigneau, ambassadeur en URSS au ton très Guerre froide, mais intarissable, comme ses confrères d'autres postes, sur le complot permanent contre l'Est du Vatican déchaîné par sa défaite, en effet gravissime, sur le terrain uniate naguère si propice au germanisme en terre slave. L'"anticléric" Tisserant, au centre de ce complot, mais n'ayant perdu ni son humour ni son gallicanisme (rares chez les cardinaux français), le confirme pleinement. Il faudrait, selon nos "lecteurs", imputer le forfait, hypothèse du temps "plus plausible aujourd'hui", aux "organes" soviétiques, qui ont sans doute entre autres croqué le Petit Chaperon Rouge et assassiné Jaurès et Kennedy.

"Un diplomate nationaliste, gallican ou... anticléric" serait mal "placé pour comprendre les vues romaines". Les cléricaux sous influence, toujours empressés à plaire à Rome – mon ouvrage regorge à cet égard d'exemples français irréfutables –, sont-ils "le mieux" placés pour cette mission ? Faut-il mêler certificat de baptême et *imprimatur* pour avoir le droit de parler de la papauté ? D'une part, la cohorte anonyme est déjà très bien servie, puisque ses amis ou elle-même pouvaient seuls jusqu'ici "comprendre les vues romaines" ; d'autre part,]

j'ai cité les spécialistes reconnus, en contestant souvent leurs vues : j'ai à cette occasion constaté le *hiatus* entre les cléricaux allemands, en particulier Stehle et Stehlin (ou italiens, notamment Mme Fattorini), qui vénèrent le Saint-Siège, mais dépouillent largement les archives, et leurs homologues français, dont le poids des archives consultées ne leste pas la démarche. Par ailleurs, le Quai d'Orsay abonde assez en ultramontains, d'origine ou par nécessité de carrière, pour que ses archives soient représentatives de ce courant. Enfin, les archives étrangères publiées consultées, notamment les allemandes, très papophiles, dressent du Vatican, d'un point de vue français, un tableau plus sinistre encore que les fonds français les plus anticléricaux. On y mesure à quel point l'ancien champion romain de l'austrophilie s'est mué, depuis le dernier quart du XIX^e siècle, en héraut du *Deutschtum*.

Cela ressort de l'ensemble des questions traitées et notamment des conditions politiques de rédaction et de publication de l'encyclique *Mit brennender Sorge*, objet en France d'une légende "apologétique" sur les sentiments antinazis de Pie XI. Mon "interprétation en partie discutable" – toute interprétation l'étant, je me réjouis qu'elle ne le soit qu'en partie – d'une initiative aucunement anti-nazie résulte de la lecture *in extenso* du texte et de maint courrier le concernant, notamment les archives allemandes publiées. Les lecteurs peuvent donc comparer ce que j'en ai conclu – j'ai notamment liquidé, courriers allemands à l'appui, la durable légende d'une publication antérieure à l'encyclique anticommuniste *Divini Redemptoris* –, et l'"excellente mise au point" de M. Dupeux dans la *Revue d'Allemagne* de janvier-mars 1997.

Ma "quasi justification" des procès contre les clercs d'Allemagne avant-guerre et d'Europe orientale après-guerre décrit, sur la base des archives diplomatiques, des pratiques relevant d'un très ancien conflit entre Église et État. Faut-il les diaboliser parce qu'elles concernent

le Troisième Reich et les démocraties populaires ? : l'un et les autres détenaient contre le Vatican un substantiel dossier d'accusation, et avaient, pour des motifs que j'expose, la volonté politique de l'exploiter. Question historique aussi intéressante, d'autres pays, disposant de dossiers aussi lourds, ont pris la décision de n'en point tirer parti, phénomène que j'ai également analysé (pour la France, la Pologne, la Yougoslavie, etc.). Le dossier des affaires de mœurs et de fraudes fiscales des clercs était en Allemagne – qu'elle fût nazie ne change rien en l'espèce – solidement fondé au jugement des diplomates, cléricaux inclus. [L'abbé Desmettre, professeur au grand séminaire de Lille, membre du CNRS et aumônier des Polonais dans le Nord-Pas-de-Calais – un anticlérical ?, un agent des Soviets ? –, jugeait impitoyablement, "après plusieurs semaines" passées dans la région de Cracovie au printemps 1955, les clercs polonais. Sa citation par Alain Peyrefitte, consul à Cracovie, donne une idée des textes que j'ai reproduits (à l'origine clairement établie par les notes) : "un clergé 'nul' sur les plans théologique et intellectuel, d'une exceptionnelle 'âpreté au gain' ; 'un fossé infranchissable entre [...] les quelques prêtres patriotes qui font ouvertement le jeu du gouvernement, et [...] la masse du clergé polonais attaché à ses traditions et aussi à son intégrisme", qui répétait le conflit ayant opposé "nos prêtres 'jureurs' aux prêtres 'réfractaires' " ; le rejet du pouvoir communiste avait été d'autant plus catégorique que l'Église occupait ici avant guerre la position de "l'Église espagnole. Il n'est pas loin de penser que les secousses qu'elle subit lui font le plus grand bien, et il ne faudrait pas le pousser beaucoup pour lui faire dire qu'elle n'a que ce qu'elle mérite. [II] estime [...] que ce qu'on appelle la 'persécution' de l'Église polonaise n'est en fait – sauf des cas particuliers de relations suivies avec l'Amérique, où le trafic des devises jouerait un rôle nullement imaginaire – qu'une contrainte un peu rude, beaucoup moins rude cependant que celle qu'a connue l'Église française à l'époque du combisme. Un clergé plus souple, plus dynamique, mieux entraîné à sa séparation d'avec l'État, moins matérialiste et plus préoccupé du spirituel, souffrirait moins de cet état de chose". "L'intransigeance dont a toujours fait preuve le Vatican" contre la Pologne avait tout bloqué, et "si le clergé polonais dans son ensemble n'était pas paralysé par la crainte d'encourir les foudres de Rome, il aurait plus de chance de s'adapter et de tirer le

meilleur parti possible de la situation". Peyrefitte, comme les intellectuels catholiques progressistes français invités par le mouvement polonais *Pax* à l'automne, confirma que ce clergé inculte et rapace avait "tendance à nommer 'persécution' la simple limite de [s]es privilèges". Il fut en effet, avant de se rallier au cléricisme, un analyste, antibolchevique certes, mais sans indulgence des pratiques du Vatican.

C'est à un autre type d'experts que la direction de *La Revue historique* a confié l'examen de mon article intitulé "Relations diplomatiques et opinion publique : Le Quai d'Orsay, la presse et le Vatican dans l'entre-deux-guerres". Son sort illustre le destin des travaux sur l'Église lorsque en jugent ceux qui détiennent en France des positions de pouvoir en tous lieux, édition (livres et périodiques), affectation de crédits de recherche, commissions de spécialistes, direction et jurys de thèses, etc., poussant les carrières de leurs obligés, vouant à l'ostracisme voire à la mort sociale ceux qui ne pensent pas comme il convient. Fondé sur la consultation des archives du Quai d'Orsay, le texte remis le 21 novembre 1995 a été refusé en ces termes le 13 mars 1996 : "sur tous les points que je crois connaître un peu, il est en complète contradiction avec ce que je sais par ailleurs, que je tiens dans certains cas d'une tradition orale, de confidences recueillies, ou des études de spécialistes et des travaux que j'ai personnellement dirigés" : ainsi étaient définies des sources incontestables... Invoquant une foule d'épisodes dont les experts consultés ont, avec d'autres, postulé le caractère favorable à la France, thèse strictement inverse de celle induite par mes sources, M. Rémond qualifiait cette étude d'"absolument unilatérale", "pas conforme aux règles de la critique historique et qui tient plus du réquisitoire que de l'effort de comprendre et d'expliquer" – sans parler "du ton polémique qui va jusqu'à reprendre ragots et calomnies" (allusion à une affaire de mœurs de Mgr Cerretti, ancien nonce à Paris, qui se prolongea en affaire politique entre Rome et Paris, et traitée par moi de ce seul point de vue).]

Si la publication de mon livre avait dépendu du clan des anonymes, elle n'aurait pas eu lieu [(ce qui advint à l'article mentionné ci-dessus)]. Les lecteurs potentiels, jugés insuffisamment mûrs pour se prononcer sur mes travaux, auraient continué à ne disposer que de prose relative au "rôle religieux du Vatican" ; ils auraient ignoré pourquoi une historienne

disposant d'autant de titres que ses inquisiteurs anonymes prétend "réduire" le Vatican au statut d'"institution politique italienne", et, dois-je ajouter, de banque, dont une des fonctions consiste à blanchir la fraude fiscale de la grande bourgeoisie italienne (voir sur le Banco di Roma per la Svizzera de Lugano, la p. 449 de mon livre) : Wladimir d'Ormesson, qui fit les beaux jours d'un grand journal français, *Le Figaro* – anticlérical ? –, résuma ainsi dans son "rapport de mission", le 28 octobre 1940, une expérience romaine traumatisante de plusieurs mois : c'est en voyant fonctionner "les rouages du Vatican" qu'il avait compris "à quel point l'idée chrétienne est une chose et l'administration de l'Église une autre [...] l'on rencontre peu d'humanité au Saint-Siège".

Ma thèse, solidement étayée, d'une ligne allemande de la Curie "laisse rêveur[s]" mes censeurs. Que cette cabale rêve moins, abdique ses prétentions contre la critique indépendante, exerce moins de pressions sur ses dépendants et intrigue moins. Elle disposera ainsi de plus de temps pour s'atteler aux archives, cléricales ou non, et tenter sur cette base de démontrer, à la loyale si elle le peut, que je mens ou fais erreur. Et que les lecteurs, catholiques ou non, citoyens d'une nation dont l'État est séparé de l'Église, jugent ».

Dans le même numéro où ma réponse charcutée occupait une page et demie (un peu plus que l'assaut de M. Tison), fut publié un dithyrambe de plus de quatre pages (qui apparemment, elles, n'encombraient pas la revue) de M. le professeur de l'université de Lille Jean-Marie Hilaire, sur l'ouvrage purement apologétique du père Blet sur *Pie XII et la Seconde Guerre mondiale*. Dans ce résumé ou cette resucée des *Actes et Documents du Saint-Siège*, confectionnés naguère sous la houlette du même et de trois autres confrères jésuites pour contrebattre la campagne anti-Pie XII surgie à la suite de la publication de la pièce d'Hochhuth *Le Vicaire*, le « recenseur » brûlant d'ardeur apercevait une confrontation des sources « tout au long du récit historique ». L'apologie d'un livre vraisemblablement issu d'une commande vaticane se concluait ainsi : « un ouvrage incontournable qui devrait trouver sa place dans les bibliothèques des lycées et des facultés ». Un texte aussi élogieux, de M. Jean Peyrot, ancien président de l'Association, dans le style « au milieu » en vogue, s'émerveillait en une page et demie sur

le dernier ouvrage de M. Fouilloux – le censeur de Cornwell –, recueil de « quatorze articles déjà publiés dans diverses revues ou ouvrages collectifs [...] entre 1979 et 1996 » : l'auteur prendrait en effet « ses distances par rapport aux conflits de mémoire qui se déchaînent aujourd'hui et versent, soit dans l'apologétique, soit dans le dénigrement systématique »¹. On croirait lire Serge Halimi sur la société de connivence et de révérence des journalistes à succès s'autocongratulant sur leurs publications². On attend avec intérêt la critique non cléricale des deux ouvrages, puisque « *Historiens et Géographes* a parfois publié deux comptes rendus différents sur un livre objet de débats ».

L'Association est supposée assurer la défense de ses membres assaillis qui ne se sont rendus coupables d'aucun délit offensant l'éthique en général et la déontologie en particulier. Il s'avère désormais que non seulement elle ne peut plus assurer ce minimum, mais qu'elle prête la main aux assaillants contre des adhérents ainsi traités en « moutons noirs » : l'esprit de chicane juridique qui envahit désormais notre société – autre cadeau que nous a fait le tuteur du « monde libre » – sert de prétexte à l'abandon de cette mission : il ne convenait pas d'offenser les cagots qui n'avaient pas eu le courage de prendre eux-mêmes la plume et l'avaient remise à autrui. L'année 1998 fut aussi riche du côté audiovisuel. Je fus invitée début février à une émission de télévision constituée d'un débat avec M. Philippe Levillain par un appel téléphonique de François Lanzenberg, producteur de la Cinquième – sans avoir rien sollicité d'une personne dont j'ignorais jusqu'au nom – ; puis évincée aussi brusquement, sur des pressions dont je ne sus rien. Le lecteur trouvera ici les deux courriers de M. Lanzenberg, confirmant les 6 et 11 février respectivement l'invitation et son annulation.

¹ *Historiens et Géographes*, n°361, mars-avril 1998, respectivement pp. 547-551 et 551-552 (citations, pp. 449-450).

² *Les nouveaux chiens de garde*, Paris, Liber, 1997, chap. 4, « Un univers de connivences » et *passim*.

« Issy, le 6 février 1998

Chère Madame,

Nous vous confirmons que l'enregistrement de l'émission consacrée à "Pie XII" aura lieu le *mercredi 11 mars à 11 heures à :*

La Sept Vidéo, 29, avenue Théophile Gautier, 75016 Paris

En vous remerciant à nouveau d'avoir bien voulu accepter notre invitation, nous vous prions de croire, Chère Madame, en l'assurance de nos meilleurs sentiments. »

« Issy, le 11 février 1998

Chère Madame,

Comme je vous l'ai laissé entendre hier soir au téléphone, un problème d'ordre technique nous oblige à différer l'enregistrement du "Sens de l'histoire" consacré à Pie XII.

Nous sommes donc dans l'obligation d'annuler l'enregistrement prévu le mercredi 11 mars.

En vous priant à nouveau de bien vouloir nous en excuser, croyez, Chère Madame, en l'assurance de mes respectueux sentiments »¹.

Le « problème d'ordre technique » (l'intéressé se serait brusquement avisé qu'il ne détenait pas la propriété du film sur Pie XII qui précédait le débat) dut être promptement réglé. L'émission eut en effet lieu le dimanche 29 mars 1998, sans que j'eusse été, par simple courtoisie, avisée du changement d'avis de mon invitant. Elle opposa, si je puis ainsi dire, M. Levillain à M. Jacques Semellin, qui après un film aussi apologétique qu'il convenait sur Saint Pacelli, laissa le champ libre au premier, avocat patenté du Vatican en général, et de Pie XII en particulier. MM. Lanzenberg et Levillain pourraient sans doute expliquer ce qui s'est passé.

De telles pratiques, mélange, en dosage variable, d'arrogance, de sentiment de toute-puissance, d'assurance d'impunité et de lâcheté, suggèrent ce qui a pu se passer dans l'université en 1940 face au « statut des juifs » : ceux qui n'avaient jamais dit non furent incapables de résister. Il y a dans les extases récentes sur le courage de Zola en 1898 quelque chose d'indécent : combien cet anticonformiste aurait-il recueilli de signatures dans nos UFR d'histoire ? Il est grand temps

qu'une partie des membres de l'Alma Mater crie « Assez ! » aux professeurs de conformisme, cléricaux ou non, qui la tiennent en lisières, qui brisent carrières et hommes ou femmes en ayant l'impudeur de qualifier leurs victimes de paranoïaques ou d'hystériques, qui méprisent les archives, transforment la recherche vivante en cimetière et l'histoire des relations internationales (sans parler de l'histoire économique et financière) en raouts organisés en compagnie, voire sous la houlette de ministres et même de grands patrons, et remplacent les documents originaux non destinés à la publication par les témoignages ou les « mémoires » des puissants.

L'amorce d'une résistance, qui requiert un « déballage » minimal des faits, rendrait plus prudents seigneurs et censeurs dont l'essentiel du pouvoir provient d'une action menée dans l'ombre, au mépris de toutes les procédures « démocratiques » dont ils se gargarisent en public. Il faut rappeler aux thésards et autres chercheurs certifiés et agrégés que le Statut de la fonction publique de 1946 et les syndicats leur confèrent encore des droits dont il convient d'user, et qu'on n'est pas toujours obligé de dire oui ; dissuader nos jeunes chercheurs d'esquiver la préparation des concours, situation qui, les privant de toute garantie économique, les enferme dans une dépendance absolue à l'égard des « mandarins » ; et leur démontrer qu'on peut encore faire de la recherche en se tenant debout. Nos successeurs, s'ils retiennent de nous quelque chose, se pencheront peut-être sur nos écrits si ceux-ci le méritent ; ils se moqueront comme d'une guigne des honneurs dont ceux d'entre nous qui se seront le plus aisément adaptés aux sinistres circonstances de ces dernières décennies auront été abreuvés. *Scripta manent* (et même *tantum manent*). C'est pourquoi il s'impose de libérer, avec la parole historique, ceux qui la prononcent : il serait plus digne que les rebelles n'attendent pas passivement pour exiger ce droit élémentaire que les masses populaires redressent la tête, que les petits en imposent à nouveau aux grands – comme après la Libération, dans l'atmosphère qui a donné à des Soboul et à des Rolande Treppe accès aux plus hauts rangs de l'université. Est-ce être « stalinienne » que de savoir dire non ?

¹ Lettres dactylographiées des 6 et 11 février 1998, à en-tête de « La Cinquième ». Souligné dans le texte.